



"Philippe avait choisi de servir la France: officier brillant, sa carrière l'a mené du Tchad au Liban, en passant par l'ex-Yougoslavie et le Kosovo, où ses actions lui ont valu la croix de la Valeur militaire et la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures." Collection personnelle

Pétition

Appel pour le colonel Philippe François, emprisonné à Madagascar et abandonné par le quai d'Orsay

Par Vladimir de Gmeline
Publié le 04/08/2022 à 12:25



Présidé par Jean-Christophe Rufin, académicien français et ancien ambassadeur au Sénégal, le comité de soutien à ce colonel emprisonné à Madagascar dans des conditions inhumaines lance un appel.

C'est l'histoire tragique d'un homme ayant servi son pays durant vingt-cinq ans, parti travailler à Madagascar une fois revenu à la vie civile, puis arrêté et condamné sur la base d'accusations fantaisistes, au terme d'un procès bâclé, et à partir de preuves falsifiées. À Marianne nous suivons ce dossier depuis plusieurs mois, avertis par sa famille et ses amis. Devant l'inaction du ministère des Affaires étrangères, ses enfants et son comité de soutien, au sein duquel on trouve des personnalités comme l'écrivain Patrice Franceschi, le colonel Michel Goya et le député européen François-Xavier Bellamy, lancent cet appel au gouvernement français.

« La vie de Philippe François a basculé le 20 juillet 2021. Jusque-là, il avait croquée à pleines dents. Philippe avait choisi de servir la France : officier brillant, sa carrière l'a mené du Tchad au Liban, en passant par l'ex-Yougoslavie et le Kosovo, où ses actions lui ont valu la croix de la Valeur militaire et la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures. Il quitte l'armée en 2013, après vingt-cinq ans de service, et rejoint le monde de l'entreprise avec la même soif de défis, la même fougue. Tous ceux qui l'ont croisé en témoignent : intelligent, bosseur, soucieux de ses hommes, de ses collaborateurs, mais aussi "grande gueule", Philippe est un homme de valeurs, profondément attachant.

À LIRE AUSSI : Soutenir les Français à l'étranger ? Pas toujours une évidence pour le Quai d'Orsay

En 2020, il rejoint Madagascar, et, après une première expérience, se lance dans les affaires avec Paul Maillot, un Franco-Malgache issu lui aussi de Saint-Cyr, impliqué dans la vie politique malgache et rencontré quelques mois plus tôt. Mais Philippe François s'est trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment. Alors qu'il rentrerait définitivement en France, il est arrêté le 20 juillet 2021 à l'aéroport, sans qu'on lui en donne les raisons. Le 17 décembre 2021, Philippe François est condamné en première instance à dix ans de travaux forcés pour atteinte à la sûreté de l'État et tentative d'assassinat du président Rajoelina.

Jamais, au cours d'un procès entaché de vices de procédure, l'accusation n'a apporté la preuve de la culpabilité de Philippe François. Pire encore, la preuve ultime selon l'accusation – une clé USB appartenant à Philippe – a été modifiée après avoir été saisie. Pauvreté extrême, famine, corruption, pouvoir mégalomane, relations compliquées avec la France... et l'élection présidentielle qui approchent : voilà pour le contexte de Madagascar et dans lequel a été rendu le jugement.

À LIRE AUSSI : Accusé d'avoir voulu tuer le président, un ex-soldat français dans l'enfer des prisons malgaches

La peine de Philippe François ne s'arrête pas à une détention aux conditions extrêmes : s'ajoutent à cela l'incompréhension devant cette injustice flagrante et la tristesse d'être exclu des joies du mariage de ses enfants, du bonheur de la naissance de ses petits-enfants. Parfois, aussi, l'impression d'être abandonné par la France, ce pays qu'il a librement choisi de servir pendant vingt-cinq ans au péril de sa vie.

Le silence de la diplomatie française, celui qu'elle a demandé à la famille de Philippe n'ont fait que renforcer l'idée de sa culpabilité, alors qu'il n'est, comme d'autres Français dans d'autres pays, que l'otage de jeux qui le dépassent et la victime d'une justice expéditive. La France a manqué à son devoir de protection et n'a, jusqu'à présent, pas fait entendre sa voix.

Philippe François s'est pourvu en cassation, et, après des mois d'attente, la Cour de cassation rendra sa décision le 26 août. La seule décision acceptable de la Cour de cassation est la relaxe. C'est le devoir de la France de défendre les droits fondamentaux de Philippe François et de le protéger. C'est le devoir de nos dirigeants de veiller à ce que la France soit respectable et forte parce que ses enfants sont défendus et protégés. Et parce que c'est aussi le nôtre, nous joignons nos voix à toutes celles, plus anonymes, qui appellent au retour de Philippe auprès des siens. »

À LIRE AUSSI : Il dénonce "l'inaction" d'Allianz pour rapatrier son père, victime d'un AVC à Madagascar

Signataires :

Jean-Christophe Rufin (Président) : écrivain, médecin, membre de l'Académie française, ancien ambassadeur de France au Sénégal.

Xavier Alacoque : médecin-anesthésiste.

François-Xavier Bellamy : Philosophe, député européen.

Violette Bouveret : vice-présidente d'une société de technologie.

Marie-Laure Buisson : auteure.

Luméla Duluc : experte en sécurité numérique.

Patrice Franceschi : écrivain-aventurier.

Arnaud de la Grange : écrivain-journaliste.

Michel Goya : écrivain-stratège.

Loïc Hervé : sénateur de la Haute Savoie.

Corinne Lepage : avocate, ancienne ministre de l'environnement, ancienne député européen.

Catherine Pacoret : conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes.

Cédric Perrin : Sénateur, Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Jean-René van der Plaesten : écrivain-journaliste.

Eric Ciotti : député des Alpes-Maritimes.

Jean-Louis Tremblay : grand reporter au Figaro magazine

Marcel-François Kahn : médecin rhumatologue, militant anticolonialiste.

Signez la pétition

Comité de soutien pour le retour de Philippe François

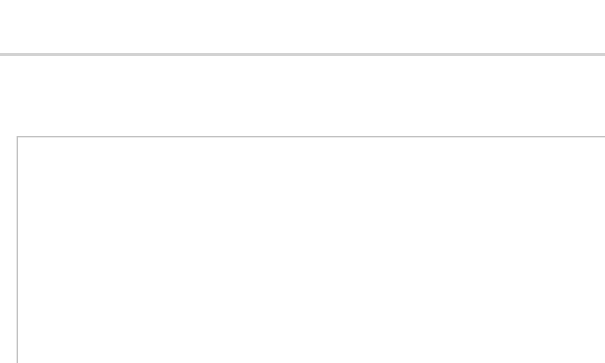
Par Vladimir de Gmeline

PLUS DE MONDE

Troisième guerre mondiale ?

🇺🇦 Pierre Lellouche : "En Ukraine, trois tempêtes et une guerre sans fin"

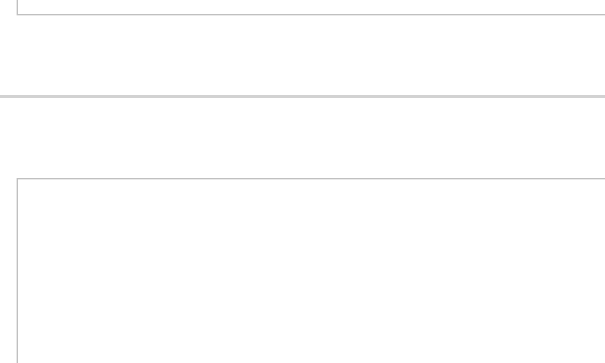
Pierre Lellouche le 06/08/2022



Série d'été - Et la guerre entra dans la ville... (4/6)

🇪🇦 En Croatie, trente ans après la guerre, Vukovar, la ville qui n'en finit plus de mourir

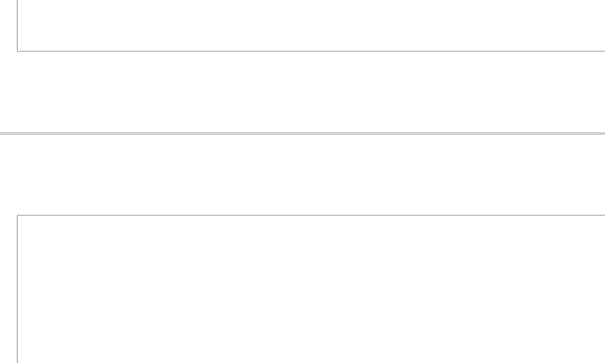
Jean-Arnaud Dérens le 06/08/2022



De l'eau dans le...

🇺🇦 Invasion de l'Ukraine : comment le gaz sème la discorde entre pays de l'Union européenne

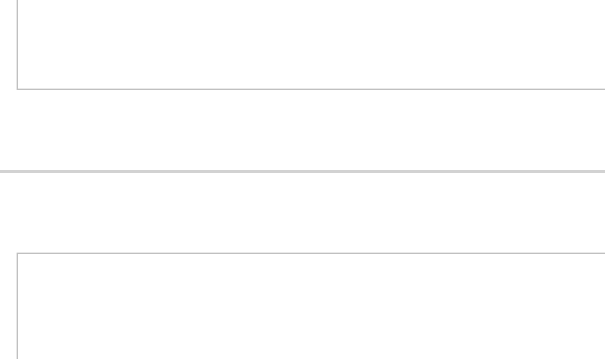
Alain Léautier et Natacha Polony le 06/08/2022



Ligne de crête

Tensions Chine-Taiwan : sous le feu des critiques, que dit vraiment Mélenchon ?

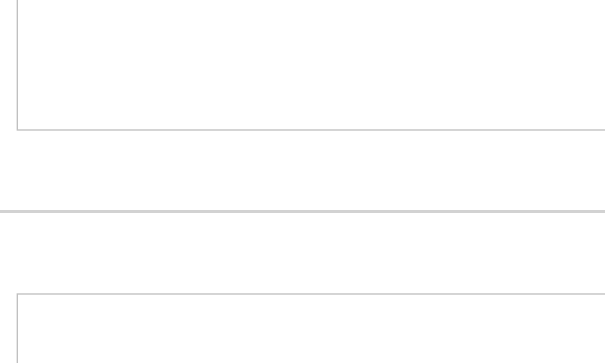
Pierre Lann le 05/08/2022



Israël fait son cinéma

Cinéma : Mafia, nostalgie et mal absolu au Festival du film de Jérusalem

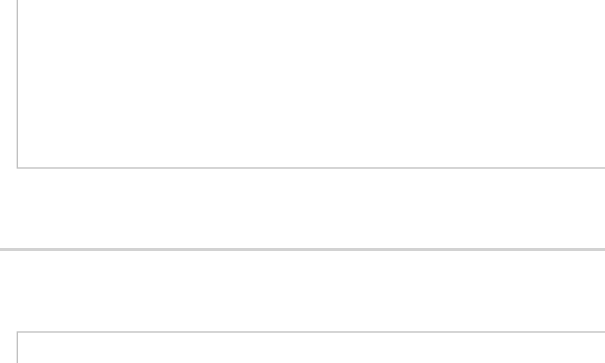
Martine Gozlan le 05/08/2022



Entretien

🇷🇺 Frédéric Encel : "Poutine laisse jouer les rapports de force au Karabakh"

Anne Dastakian le 05/08/2022



LES ARTICLES LES PLUS LUS

1. Appel pour le colonel Philippe François, emprisonné à Madagascar et abandonné par le quai d'Orsay
2. "Apartheid" : Quinquennats et Panof retirent (discrètement) leurs noms d'une résolution sur Israël
3. Pétrale : les courbettes de Biden et Macron devant MBS n'auront pas servi à grand-chose
4. À l'Assemblée, le sketch de la droite pour se rappeler au bon souvenir de la Macronie
5. Immigration : les pistes de Darmanin pour réformer le droit des étrangers

“ LE GOÛT DE LA VÉRITÉ N'EMPÊCHE PAS DE PRENDRE PARTI ”

ALBERT CAMUS

LE MAGAZINE



Déposer vos annonces légales

Voir nos annonces légales

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

MONDE

AGORA

CULTURE

ART DE VIVRE

NEWSLETTERS

ARCHIVES

Foire aux questions

Mentions légales

Données personnelles et cookies

Gérer mes cookies

CGU et CGV

Formulaire de rétractation

Postuler à un stage

Flux RSS

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook Twitter